



Commission économique pour l'Afrique
Commission africaine de statistique
Huitième réunion

Addis-Abeba, 24-26 octobre 2022

Note conceptuelle

I. Introduction et justification

1. Le Centre africain pour la statistique est l'organisme chargé de la Commission statistique pour l'Afrique, une entité intergouvernementale créée en 2005 et supervisée par la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique. La Commission fonctionne dans le cadre des politiques et procédures des Nations Unies. Les pays africains sont représentés au sein de la Commission par les responsables des organismes nationaux de statistique, les responsables des unités statistiques des communautés économiques régionales, les responsables des centres de formation statistique, les experts en systèmes de géoinformation, les experts en technologies de l'information et des communications, et les partenaires régionaux et internationaux du développement.

2. La huitième réunion de la Commission africaine de statistique se tiendra sous le thème « Moderniser les écosystèmes de données en Afrique pour soutenir l'intégration régionale ».

3. La Commission africaine de statistique est également un cadre dans lequel les représentants du Forum sur le développement de la statistique en Afrique, du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et d'autres initiatives peuvent rendre compte de leurs progrès. Les manifestations suivantes sont prévues en marge de la huitième réunion :

a) Deux manifestations d'avant-session :

i) La dixième réunion du Forum sur le développement de la statistique en Afrique ;

ii) Une rencontre de jeunes statisticiens africains (le programme Takwimu) ;

b) Deux manifestations organisées parallèlement à la huitième réunion de la Commission africaine de statistique, avec des séances conjointes pour souligner les liens étroits entre leurs sujets respectifs et les statistiques :

i) La huitième réunion du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, sous le thème : « Une voie stratégique pour moderniser l'information géospatiale en Afrique et relier la géographie à la statistique » ;



ii) La réunion d'experts de la sixième session de la Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil, sous le thème : « Une décennie après le lancement du Programme africain d'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil : réfléchir sur les progrès accomplis et accélérer les efforts à l'horizon 2030 par la transformation des systèmes ».

4. La réunion de la Commission statistique pour l'Afrique et les deux manifestations parallèles précéderont la sixième session de la Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil, qui devrait se tenir les 27 et 28 octobre 2022 au siège de l'Union africaine, à Addis-Abeba.

II. Objectifs

5. La Commission statistique pour l'Afrique est l'équivalent régional de la Commission de statistique du Conseil économique et social, qui est l'organe suprême du système statistique mondial. La Commission statistique pour l'Afrique est la plus haute instance de décision en Afrique chargée de fixer des normes statistiques, de développer des concepts et des méthodes et de les mettre en œuvre aux niveaux national, sous-régional et continental. La réunion sera l'occasion pour les participants de discuter du lien entre les systèmes statistiques africains et mondiaux afin de s'assurer que l'Afrique n'est pas laissée pour compte dans les initiatives statistiques mondiales. Les participants pourront également discuter des progrès et du développement statistique des systèmes statistiques africains. En outre, la réunion sera l'occasion pour les partenaires internationaux de rencontrer les représentants des États membres de la Commission économique pour l'Afrique afin de discuter des besoins de ces États membres.

6. La réunion le sera également pour les États membres, dans le contexte de la pandémie de coronavirus (COVID-19), de faire le point sur les initiatives mondiales en cours et de chercher des moyens d'intégrer et de s'appropriier des méthodes nouvelles et actualisées pour renforcer leur capacité statistique. Un accent particulier sera mis sur la manière de moderniser et de transformer les systèmes statistiques nationaux en Afrique afin de garantir la disponibilité des données nécessaires à l'intégration sous-régionale et continentale et à la mise en œuvre des programmes mondiaux.

III. Résultats escomptés

7. Les résultats escomptés du programme mixte sont les suivants :

a) Mise en commun des méthodes sur la modernisation des systèmes statistiques ;

b) Une collaboration plus étroite entre les statisticiens et les spécialistes des questions géospatiales et de l'enregistrement des faits d'état civil ;

c) Partage de connaissances et des perspectives d'appui statistique de la part des partenaires.

IV. Rôle de la Commission économique pour l'Afrique

8. En tant que secrétariat de la Commission africaine de statistique, la CEA organisera la manifestation et en assurera le service sous la direction du Bureau de la Commission africaine de statistique.

9. La CEA, par l'intermédiaire du Centre africain pour la statistique, fournira l'appui nécessaire pour ce qui suit :

- a) Établissement des rapports destinés aux organes délibérants ;
- b) Préparation de tous les documents techniques connexes ;
- c) Désignation de présentateurs, d'animateurs et de présidents de séance ;
- d) Mobilisation de partenaires régionaux et internationaux pour assister à la manifestation et y contribuer ;
- e) Mobilisation de ressources pour couvrir les dépenses de la réunion, qui comprennent les frais de voyage et de séjour des experts nationaux, ainsi que les coûts liés à la sensibilisation et à la communication, les services du personnel d'appui, les services de location et d'accueil et les services d'impression et d'interprétation ;
- f) Établissement des documents finaux de la réunion, qui comprendront les recommandations et le rapport final de la réunion.

V. Lieu et date

10. Sous réserve de l'évaluation en cours de la situation relative à la pandémie de COVID-19, la réunion de la Commission africaine de statistique, la réunion du Comité régional Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et la réunion d'experts de la Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil se tiendront du 24 au 26 octobre 2022 au Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba.

11. Toutes les activités préalables se tiendront les 22 et 23 octobre 2022. Ces activités comprendront des réunions de groupes d'experts, des rencontres de partenaires telles que le Forum sur le développement de la statistique en Afrique et d'autres événements connexes¹.

VI. Langues de travail

12. La réunion de la Commission africaine de statistique se déroulera en séances plénières. Une interprétation simultanée sera assurée en anglais et en français.

13. Aucune interprétation ne sera fournie pour les manifestations parallèles et les séances en petits groupes qui peuvent être organisées pour des débats approfondis.

VII. Participation

14. La délégation officielle d'un pays à la réunion de la Commission africaine de statistique doit normalement être dirigée par le chef/la cheffe de l'organisme national de statistique. Compte tenu des objectifs des réunions, d'autres représentants des systèmes statistiques nationaux, en particulier des spécialistes dans le domaine géospatial et en enregistrement civil, participeront également aux manifestations.

15. Des observateurs des organisations intergouvernementales, des organisations non gouvernementales, d'autres organisations nationales, sous-régionales, continentales et internationales, le monde universitaire, les

¹ Le programme complet de l'ensemble des manifestations sera partagé en temps voulu.

institutions de recherche, le secteur privé et les secteurs connexes sont également invités à participer, tout comme les statisticiens africains qui ont joué un rôle notable dans la promotion de la statistique dans la région. Les observateurs peuvent assister à toutes les séances, à l'exception de celles désignées comme étant à huis clos, ainsi qu'aux débats, mais ne pourront voter sur aucune question.

VIII. Personnes à contacter

16. Pour de plus amples informations, veuillez prendre contact avec les personnes ci-après :

Joseph Tinfissi Ilboudo	Oumar Sarr
Chef de la Section du développement statistique, de l'innovation et de la diffusion des données	Statisticien
Centre africain pour la statistique	Centre africain pour la statistique
Commission économique pour l'Afrique	Commission économique pour l'Afrique
Tél. : 251 11 544 5533 WhatsApp : 251 92 416 3430	Tél. : 251 11 544 3614 WhatsApp : 251 91 155 0021
Courriel : ilboudo@un.org	Courriel : ilboudo@un.org